

Kitanelle Coccinelle

Adresse : Winsstraße 69a, 10405 Berlin

E-mail : info@kitanelle-coccinelle.de

Site internet www.kitanelle-coccinelle.de

Tram M2 (Knaackstraße)

Tram M4 (Am Friedrichshain)

Tram M10 (Winsstraße)

Horaires d'ouverture : Lundi-Vendredi 8h -17h

Employés : 4 éducatrices*teurs + 2 volontaires civils + 1 aide en cuisine

La Kitanelle Coccinelle, jardin d'enfants franco-allemand, est situé au rez-de-chaussée d'un immeuble au 69 de la Winstraße, dans le quartier de Prenzlauer Berg. Il accueille jusqu'à 23 enfants de 1 à 6 ans issus de familles bilingues ou multilingues. Les enfants sont répartis en deux groupes (les « Poissons » de 1 à 3 ans et les « Oiseaux » de 4 à 6 ans), chaque groupe étant encadré par trois adultes (1 éducateur-trice francophone, 1 éducateur-trice germanophone et 1 volontaire civil) selon le principe linguistique de l'immersion (« une personne, une langue »).

La Kitanelle Coccinelle travaille dans le cadre du programme éducatif berlinois (« Berliner Bildungsprogramm »), le développement de l'autonomie et des compétences sociales des enfants dans le groupe étant un point central du concept pédagogique. Pour se préparer éventuellement à une école franco-allemande, les « grands » enfants suivent l'apprentissage de la maternelle française. Les enfants sortent quotidiennement dans les aires de jeux des alentours (Volkspark Friedrichshain à proximité), et suivent une initiative musicale et des cours de danse/sport en français toutes les semaines. Des sorties au théâtre, au musée, à la Philharmonie sont organisées régulièrement, ainsi qu'un voyage de classe annuel pour le groupe des plus grands. Des repas biologiques sont livrés chaque jour par une société externe. Les enfants ont également la possibilité de prendre petit-déjeuner et goûter préparés sur place.

En tant qu'initiative parentale, la Kitanelle Coccinelle est financée par les « Kitagutscheine » du Senat moyennant une participation mensuelle des parents supplémentaire (50 euros). Le fonctionnement de la Kitanelle est assuré par les parents qui s'engagent à assumer un des postes du Bureau de l'association pendant une année. Les autres tâches parentales peuvent aller de s'occuper de l'achat des produits d'hygiène, aux petits travaux de réparation en passant par la collecte de livres à la bibliothèque.